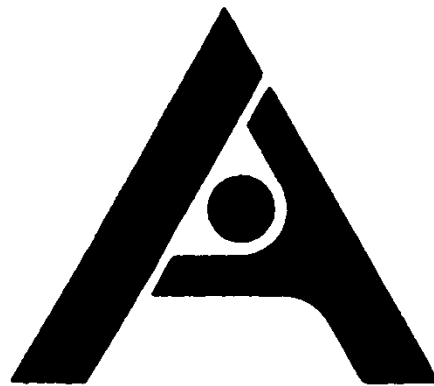


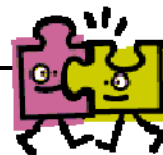


PLAN D'ACTION 2010-2011



**SOCIÉTÉ DE L'AUTISME
RÉGION LANAUDIÈRE**

Lors de leur rencontre régulière du 25 mai 2010, les membres du conseil d'administration de la **Société de l'Autisme Région Lanaudière** ont retenu les priorités d'actions suivantes qu'ils soumettent à l'assemblée générale annuelle des membres, ce 12 juin 2010.



Soutien aux familles

Écoute, référence...



- ❖ La SARL maintiendra ses services d'accueil, de référence, d'information et de soutien aux parents, en demeurant à l'écoute de leurs besoins ;
- ❖ La SARL continuera de soutenir les parents en offrant de la formation, des conférences, des café-rencontres, des ateliers et des sorties familiales diverses, ou toute autre activité répondant aux besoins exprimés ;

Subvention d'accompagnement en loisir

- ❖ La SARL a présenté une demande pour 2010-2011 pour 12 jeunes qui se sont inscrits. En attente d'une réponse.



Subvention en soutien pour activités de loisir

- ❖ La SARL a présenté une demande pour 2010-2011. En attente d'une réponse.

Représentation / concertation & défense des droits

- ❖ La SARL poursuivra ses représentations pour promouvoir les intérêts des membres auprès des partenaires de tous les réseaux : santé / services sociaux, scolaire, institutionnel, communautaire, petite enfance ;



- ❖ La SARL participera aux différents comités et à la concertation régionale ;
- ❖ La SARL guidera les parents dans leurs démarches pour la reconnaissance des droits et des intérêts des personnes présentant un TED ;

Développement

- ❖ La SARL demeurera vigilante et proactive dans la recherche de soutien financier qui permette son développement et la réalisation de ses projets ;



- ❖ La SARL présentera des projets innovateurs afin de sensibiliser la population en général sur l'autisme et les autres TED;
- ❖ La SARL préparera un plan stratégique en vue d'établir un partenariat avec le milieu des affaires ; elle développera des outils pour permettre ou faciliter l'employabilité des jeunes;

Communication / information

Bulletin d'information « **NOTRE COMMUNIQUÉ** »

- ❖ La SARL poursuivra la publication trimestrielle (ou plus selon les besoins) de son bulletin « *Notre Communiqué* »;
- ❖ La SARL alimentera la chronique du Dr TED avec des sujets pertinents pouvant aider les familles au quotidien;
- ❖ La SARL sera à l'affût de tout nouveau développement en TED, pour enrichir le contenu de son bulletin;



Publication « **Programmation des activités de la SARL** »

- ❖ La SARL poursuivra la publication annuelle de sa programmation des activités ; NOUVEAU : il contiendra les activités de deux années, 2010-2011 et 2011-2012.

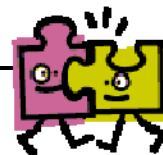
Centre de documentation et matériathèque

- ❖ La SARL maintiendra les deux points de service Nord et Sud; la fréquentation du Centre de documentation et de la Matériathèque Sud seront évalués ;
- ❖ La SARL inclura le contenu de son centre de doc et de sa matériathèque à son site Internet et en effectuera les mises à jour ponctuelles ;

Site Web www.autisme-lanaudiere.org

- ❖ La SARL ajoutera un compteur pour évaluer le nombre de visites;
- ❖ La SARL effectuera ses mises à jour régulières de façon autonome ;





Formation / sensibilisation



- ❖ La SARL poursuivra l'offre de formations et/ou de conférences aux parents et aux intervenants en tentant de répondre aux besoins exprimés par les membres ;
- ❖ La SARL poursuivra et augmentera la sensibilisation en milieu scolaire et dans les services de garde ; elle soutiendra le personnel et les intervenants en place ;
- ❖ La SARL poursuivra et augmentera la sensibilisation dans les CPE, elle soutiendra le personnel en place ;
- ❖ La SARL continuera de participer activement aux comités régionaux « *inclusion en services de garde* » et « *Table des partenaires pour l'avancement et la réalisation de l'inclusion scolaire des élèves ayant des besoins particuliers* » dans la région de Lanaudière et participera aux soirées « *dialogues* » et « *déjà l'école* » des Commissions scolaires ;
- ❖ La SARL maintiendra et multipliera les activités de sensibilisation « grand public » ;

Vie associative

- ❖ La SARL maintiendra la participation active des membres du conseil d'administration et leur laissera l'opportunité de nommer les différents comités à mettre en place selon ses besoins ;
- ❖ La SARL donnera l'opportunité à chaque administrateur(trice) élu(e) de faire partie de l'un des comités de travail, répartis entre eux selon leur disponibilité et intérêts, et selon les dossiers à traiter ;
- ❖ Comités de travail proposés pour 2010-2011 :
 - Embauche (pour remplacer un congé de maternité)
 - Révision des conditions du membership (catégorie, tarifs)
 - Avenir de la SARL (élaboration d'un plan stratégique)
 - Autres comités ad hoc au besoin

